

LA COMPAGNIE DES JEUNES RETRAITÉS
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 9
Renseignements complémentaires	10 - 12

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LA COMPAGNIE DES JEUNES RETRAITÉS

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **LA COMPAGNIE DES JEUNES RETRAITÉS**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **LA COMPAGNIE DES JEUNES RETRAITÉS** au 31 décembre 2025, ainsi que des opérations effectuées pendant la période terminée à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes à caractère général.

*A. Picard CPA auditée
Lévis - à la maison de la retraite*

Québec, le 10 mars 2026

LA COMPAGNIE DES JEUNES RETRAITÉS

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Page 3

	2025	2024
PRODUITS		
REVENUS DES ACTIVITÉS		
Inscription aux activités	179 388 \$	195 470 \$
Subvention de la ville de Québec	2 800	5 688
Programmation C.J.R.	8 582	7 330
	190 770	208 488
REVENUS GÉNÉRAUX		
Cotisations	57 986	53 445
Intérêts	7 329	8 714
Soirée des fêtes	12 992	12 096
Publication annuelle	-	4 620
Subvention de la ville de Québec	1 200	2 438
Autres revenus	638	378
	80 145	81 691
	270 915	290 179
PROJET DE DÉVELOPPEMENT PROGRAMME DE FORMATION		
Subvention de la ville de Québec	3 894	-
	274 809	290 179
CHARGES		
FRAIS LIÉS AUX ACTIVITÉS		
Frais de services aux activités (annexe A)	80 700	78 703
Frais activités santé, plein air et sports (annexe B)	46 441	43 523
Frais activités culturelles et éducatives (annexe C)	25 600	28 925
Frais activités Tous Azimuts (annexe D)	10 349	16 108
Frais activités sociales (annexe E)	19 788	19 371
Frais de sorties d'une journée et de voyages (annexe F)	933	492
	183 811	187 122
FRAIS GÉNÉRAUX (annexe G)	70 378	75 518
FRAIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DE FORMATION (annexe H)	3 894	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	16 726 \$	27 539 \$

LA COMPAGNIE DES JEUNES RETRAITÉS**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

Page 4

	Non affecté	Investi en immo- bilisations	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	203 374 \$	7 918 \$	211 292 \$	183 753 \$
Excédent des produits sur les charges	18 594	(1 868)	16 726	27 539
Investi en immobilisations	(864)	864	-	-
SOLDE À LA FIN	221 104 \$	6 914 \$	228 018 \$	211 292 \$

LA COMPAGNIE DES JEUNES RETRAITÉS

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2025

Page 5

	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	193 427 \$	110 809 \$
Dépôts à terme, 1,75 % et 2,80 %, échéant en mars 2026 et août 2026	71 319	130 000
Débiteurs	14 537	2 512
Intérêts courus à recevoir	1 240	1 716
Frais payés d'avance	1 238	754
	281 761	245 791
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	6 914	7 918
	288 675 \$	253 709 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	7 297 \$	7 863 \$
Produits reportés	53 360	34 554
	60 657	42 417
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	6 914	7 918
INVESTI EN IMMOBILISATION	221 104	203 374
	228 018	211 292
	288 675 \$	253 709 \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

LA COMPAGNIE DES JEUNES RETRAITÉS

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Page 6

	2025	2024
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	16 726 \$	27 539 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles	1 004	2 062
	17 730	29 601
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 4)	64 888	8 093
	82 618	37 694
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 131)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	82 618	36 563
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	110 809	74 246
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	193 427 \$	110 809 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est régie en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son objectif est de permettre à ses membres de partager des activités sociales qui sont la source de satisfaction et d'épanouissement personnel.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, l'évaluation des travaux en cours, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs et l'évaluation des crédits d'impôt à l'investissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthode	Taux
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30%

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale est composée de crédits d'impôts pour la recherche scientifique et le développement expérimental qui sont comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice que les dépenses correspondantes ont été encourues.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	36 550 \$	31 192 \$	5 358 \$	6 101 \$
Matériel informatique	4 740	3 184	1 556	1 817
	41 290 \$	34 376 \$	6 914 \$	7 918 \$

4. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Débiteurs	(12 025) \$	5 379 \$
Sommes à recevoir de l'État	-	(462)
Intérêts courus à recevoir	476	419
Dépôts à terme, 1,75 % et 2,80 %, échéant en mars 2026 et août 2026	58 681	-
Frais payés d'avance	(484)	52
Créditeurs	(566)	(60)
Produits reportés	18 806	2 765
	64 888 \$	8 093 \$

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs..

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs, frais courus et de ses produits reportés..

	2025	2024
ANNEXE A - FRAIS DE SERVICES AUX ACTIVITÉS		
Salaires et charges sociales	60 570 \$	54 240 \$
Publicité et promotion	5 402	5 795
Webmestre	5 064	5 318
Frais paiement par carte de crédit	4 572	6 268
Honoraires professionnels	3 857	4 080
Administration	1 235	3 002
	80 700 \$	78 703 \$

ANNEXE B - FRAIS ACTIVITÉS SANTÉ, PLEIN AIR ET SPORTS

Danse en ligne	13 931 \$	10 056 \$
Golf	9 287	9 250
Conditionnement physique	5 015	6 760
Club de marche (Croq'sentiers)	3 398	4 857
Vélo	3 179	2 573
Aquaforme	2 663	2 642
Quilles	2 307	-
Tai chi	2 160	1 980
Camping	1 634	502
Pétanque	1 098	1 041
Yoga	960	2 820
Shuffleboard	608	557
Badminton	126	98
Tennis	75	81
Croquet	-	268
Pickleball	-	38
	46 441 \$	43 523 \$

	2025	2024
ANNEXE C - FRAIS ACTIVITÉS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES		
Bridge	5 233 \$	8 160 \$
Les Lundis chantants	5 122	4 718
Cours d'espagnol	3 578	4 430
Théâtre	654	3 713
Whist (Club CJR)	4 949	2 491
Conversation anglaise	2 487	2 082
Club La Vie-Laine	1 489	1 429
Scrabble	1 568	1 312
Club de lecture	308	277
Groupe instrumental	82	113
Généalogie	80	100
Conférence	50	100
	25 600 \$	28 925 \$

ANNEXE D - FRAIS ACTIVITÉS TOUS AZIMUTS

Tous Azimuts conférences et autres activités	10 349 \$	16 108 \$
--	-----------	-----------

ANNEXE E - FRAIS ACTIVITÉS SOCIALES

Repas	10 650 \$	12 004 \$
Célébration du printemps	3 054	3 169
Bal en blanc	2 891	3 005
Soirée de danse	2 279	-
Cribble et jeux de société	914	1 193
	19 788 \$	19 371 \$

ANNEXE F - FRAIS DE SORTIES D'UNE JOURNÉE ET DE VOYAGES

Frais de sorties d'une journée et de voyages	850 \$	188 \$
Réunion comité voyage	83	304
	933 \$	492 \$

LA COMPAGNIE DES JEUNES RETRAITÉS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Page 12

	2025	2024
ANNEXE G - FRAIS GÉNÉRAUX		
Salaires et charges sociales	27 184 \$	23 246 \$
Honoraires professionnels	10 884	7 898
Soirée des fêtes	8 089	10 327
Reconnaissance des bénévoles	4 769	4 304
Plateforme Activigo	4 474	4 575
Fournitures de bureau et papeterie	3 949	6 196
Administration	3 553	3 205
Télécommunications	3 102	2 599
Publicité et promotion	1 791	4 325
Frais de déplacement	303	637
Loyer	100	135
Créances irrécouvrables	-	2 070
Activités 30e anniversaire	-	3 525
Intérêts et frais bancaires	312	414
Amortissements des immobilisations corporelles	1 868	2 062
	70 378 \$	75 518 \$

**ANNEXE H - FRAIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DE
FORMATION**

Honoraires professionnels	3 710 \$	- \$
Locaux, transports et autres frais	184	-
	3 894 \$	- \$